



Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine



Vigne

N°10
03/06/2025



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-
maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°10 du 03/06/2025 »



Edition Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 19 Tout début floraison**

Mildiou

- **Pression faible**

Black rot

- **Risque élevé**

Oïdium

- **Risque fort, contaminations possibles**

Tordeuses

- **Poursuite du vol Eudémis**
- **Premiers glomérules observés**

Cicadelle verte

- **Premiers dégâts observés**

Flavescence dorée

- **Premier traitement dans les parcelles concernées par le zonage entre le 5 et le 12 juin**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).



Stade 19 – Tout début floraison à Rouillac
(Crédit photo L. Mazure – CA16)

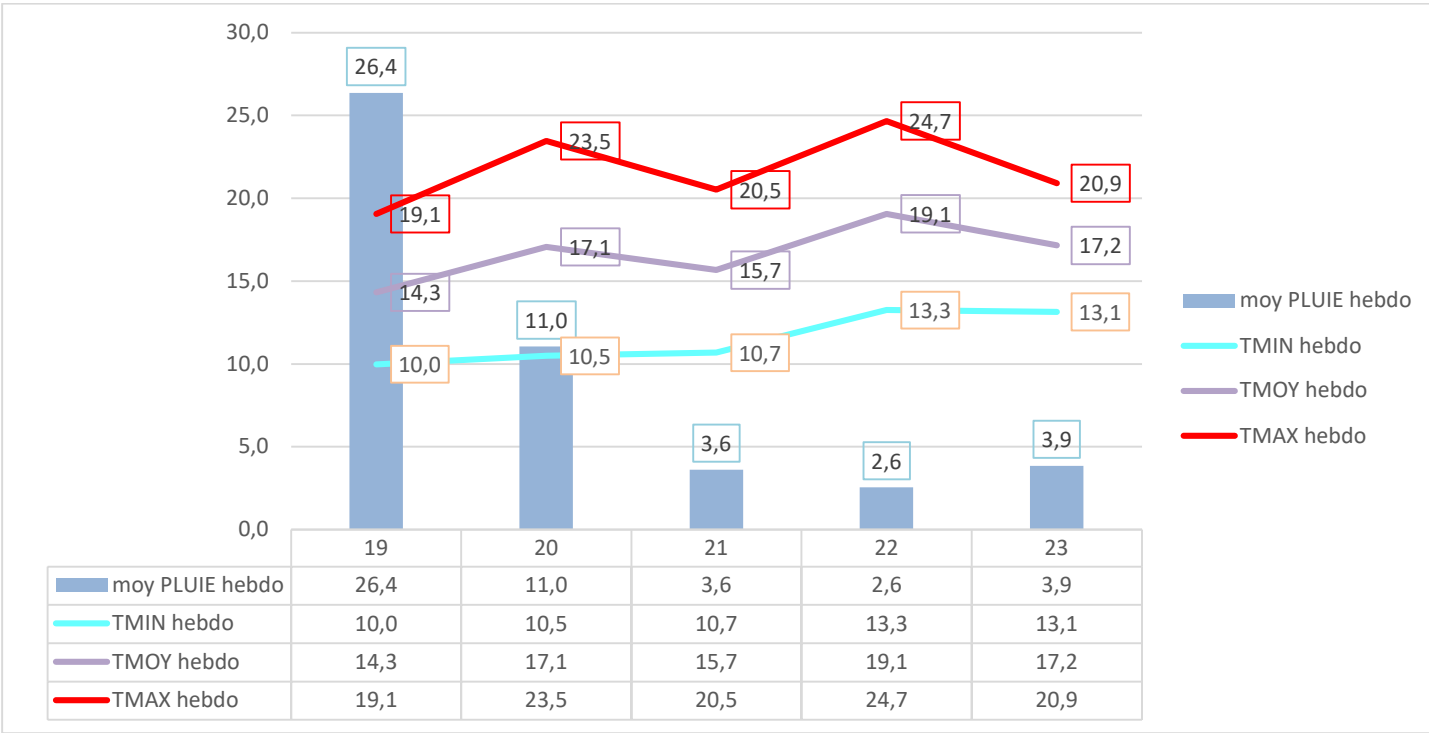
Sur 43 parcelles d'Ugni blanc observées, le stade moyen est de 19.1 : tout début floraison (BBCH 61). Les premières fleurs s'observent régulièrement dans quasiment toutes les parcelles. Ce début de floraison est précoce d'une semaine par rapport à 2024.

Les conditions météorologiques de la semaine passée ont été favorables à la croissance de la vigne qui montre un allongement de plus de 21cm et 2.2 feuilles supplémentaires en 1 semaine. Les rameaux mesurés atteignent en moyenne 90.6cm avec près de 13 feuilles étalées.

Ces données sont similaires avec celles de 2022 à la même période.

Les rognages ont déjà commencé, protégez vos rameaux observés en les attachant le long d'un fil (en évitant le fil du haut ainsi que le fil releveur) pour pouvoir continuer à mesurer leur croissance.

Climatologie



➔ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée atteignent 19°C.

Pluies

Au cours de la dernière semaine, la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 2.7 mm. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 2.4 mm ; Littoral 3.1 mm ; Cœur 1.6 mm ;

Iles 2.2 mm ; Nord 3.2 mm; Est 1.7 mm et Ouest 3.9 mm (Période du 27/05 au 02/06).

→ Prévisions météo

Du 03/06 au 09/06, la prévision météorologique la plus probable (H2) annonce un cumul de 9.1 mm de pluie. L'hypothèse la plus pessimiste (H3) annonce un cumul de 30.1 mm de pluie. L'épisode pluvieux le plus important aura lieu le 05/06 avec un cumul pouvant aller de 2.1 mm (H2) à 8.3 mm (H3) en moyenne sur le vignoble. Dans la semaine, les températures maximales vont augmenter de 22°C à 27°C en fin de semaine. Les minimales vont rester stables autour de 13°C.

Maladies

→ Mildiou

Observations

Cette semaine, de nouvelles taches, plus ou moins sporulantes, ont été observées suite aux contaminations survenues le 19 mai.

Des symptômes sont présents sur 37 TNT sur 40, avec une faible proportion de ceps atteints (<4 %) pour environ la moitié d'entre eux.

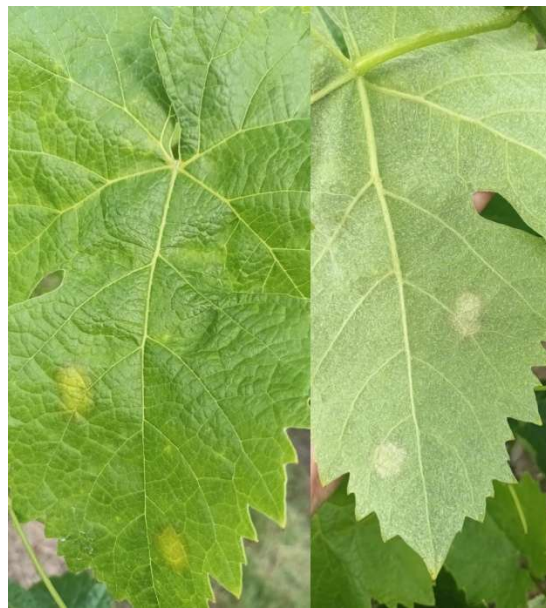
En moyenne, 16 % des ceps sont touchés sur l'ensemble du réseau TNT. Les hausses les plus notables concernent les sites de La Couronne (+24 % de ceps atteints) et Sainte-Même-Les-Carières (+50 %).

La faible présence de la maladie ne justifie pas, à ce stade, des comptages de fréquence et d'intensité sur feuille. Seuls les TNT de Sainte-Même-Les-Carières et de Foussignac présentent du rot gris (1 inflorescence par parcelle).

Quelques taches, très localisées, sont également signalées ponctuellement dans certaines parcelles de référence et au sein du vignoble.



Symptômes mildiou, TNT Varaize
(Crédit photo S. Lucas – CIA 1779)



Symptômes mildiou, face supérieure et inférieure de la feuille, TNT Burie
(Crédit photo L. Caillaud – CIA 1779)

Méthodes alternatives :

Les premières taches sont dues à un effet « splashing » de la pluie sur le sol vers la végétation. Le travail du sol ou l'enherbement sont tous les deux des moyens pour limiter l'effet éclaboussures. L'épamprage permet d'éliminer la végétation basse, premiers relais des contaminations primaires de mildiou.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

La semaine dernière, les conditions climatiques ont été favorables à très favorables au mildiou dans le Nord et le Sud-Est du vignoble (risque potentiel fort à très fort). Dans l'Ouest et le cœur du vignoble, les

conditions climatiques sont restées globalement défavorables au mildiou à l'exception de quelques zones délimitées (cf. Cartographie).

Le modèle a calculé des contaminations épidémiques localisées lors des dernières pluies (14 % des points ont connu une hausse de leur FTA). D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés est faible à modéré.

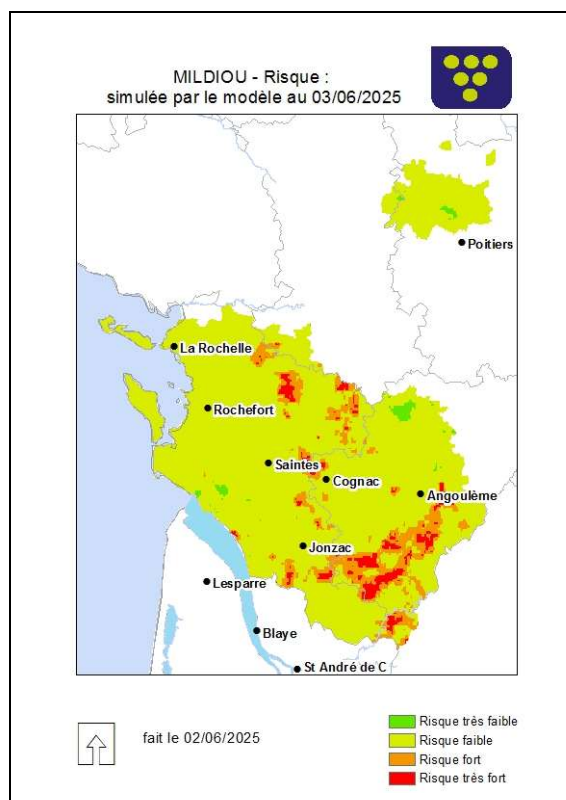
Dans les trois jours à venir

Dans la semaine, le risque potentiel va diminuer. Les conditions climatiques seront globalement défavorables au mildiou. Cependant il restera fort à très fort, très localement, dans le Sud-Est et le Nord du vignoble. L'hypothèse météorologique la plus pessimiste, avec des précipitations cette semaine, pourrait créer des conditions favorables au mildiou sur l'ensemble du vignoble.

Dans les sept jours à venir

Selon l'hypothèse la plus probable, le modèle calcule, localement dans les zones où le risque reste fort, des contaminations épidémiques en ce milieu de semaine. Dans ce cas, d'après le modèle, le nombre d'organes contaminés est faible à modéré.

Dans le cas de l'hypothèse météorologique la plus pessimiste (H3), le modèle calcule des contaminations épidémiques sur l'ensemble du vignoble.



Evaluation du risque :

Risque potentiel en baisse. Faibles contaminations à venir suivant les pluies.



Pression faible majoritaire.

📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

→ Black rot

Observations

Cette semaine, des symptômes de black-rot sont observés sur 33 TNT sur 40, avec en moyenne 13 % des ceps atteints.

Une progression des symptômes est constatée sur plusieurs sites : Ambleville, Bourg-Charente, Saint-Sulpice-de-Cognac, Graves-Saint-Amant, La Couronne, Rouillac, Sainte-Même-Les-Carrières et Sigogne. Parmi les parcelles de référence, seule celle de Sigogne montre une hausse des symptômes (+8 % de ceps touchés).

Dans l'ensemble, le vignoble reste majoritairement épargné.

Modélisation

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, les conditions climatiques ont été très favorables à la maturation des périthèces.

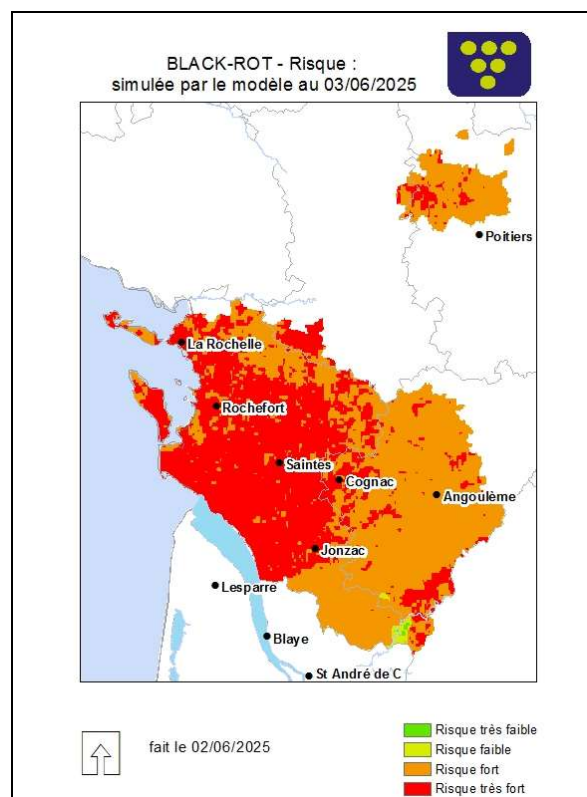
En fin de semaine dernière, le modèle a calculé des contaminations épidémiques, d'intensité faible à modérée, de manière régulière dans le vignoble. Localement, dans l'Ouest du vignoble la hausse de la fréquence théorique d'attaque a été forte.

Dans les trois jours à venir

Les conditions climatiques vont rester favorables à la maturation des périthèces. Le risque potentiel va rester très fort dans l'Ouest, le Nord et le cœur du vignoble et fort sur le reste du vignoble.

Dans les sept jours à venir

Selon l'hypothèse la plus probable, le modèle calcule des contaminations de manière généralisée sur le vignoble en ce milieu de semaine. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés devrait rester faible à modéré.



Evaluation du risque :

Risque potentiel stable. Faibles contaminations prévues localement.



Risque élevé

Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

Méthodes alternatives.

- Eliminez les baies momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage) lors de la taille ou du pliage.
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

→ Oïdium

Observations

Parmi les 5 TNT identifiés la semaine dernière : Chérac, Montguyon, Mortagne-sur-Gironde, Sainte-Même-Les-Carrières et Saint-Preuil, une progression des symptômes est observée.

Le site de Saint-Preuil est particulièrement touché, avec 50 % des feuilles situées en bas du feuillage présentant des symptômes.

Les conditions météorologiques actuelles (forte hygrométrie, présence de rosée, temps couvert) restent favorables au développement de la maladie.



Symptômes d'oidium, face inférieure de la feuille TNT St Preuil
(Crédit photo L. Marquais)

Modélisation

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, les conditions climatiques ont été favorables à l'oidium dans le vignoble.

De faibles contaminations épidémiques ont été calculées localement. Dans ce cas, le nombre d'organes contaminés est faible.

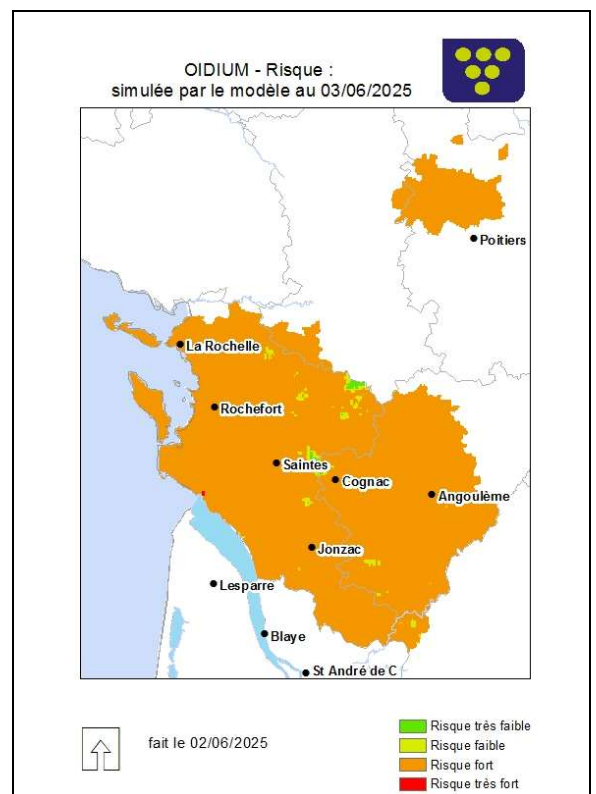
Dans les trois jours à venir

Les conditions climatiques resteront favorables à l'oidium sur l'ensemble du vignoble (risque potentiel fort).

Dans les sept jours à venir

Selon l'hypothèse la plus probable, le modèle calcule localement de faibles contaminations épidémiques cette semaine.

Dans le cas de l'hypothèse météorologique la plus pessimiste (H3), des contaminations sont calculées de manière régulière dans le vignoble cette semaine. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés devrait rester faible.



Evaluation du risque :

Stade de forte réceptivité. Niveau de risque en légère hausse, fort sur quasiment l'ensemble du vignoble.



Risque fort, contaminations possibles

 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Ravageurs

→ Tordeuses

Observations

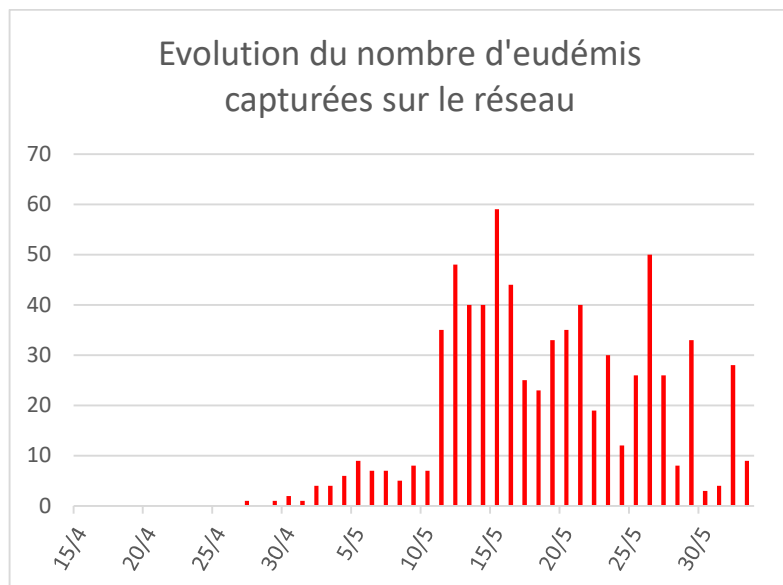
Cochylis

Les glomérules sont visibles sur parcelles avec un historique de captures important (Mortagne sur Gironde).

Eudémis

Une centaine de papillons ont été capturés depuis une semaine. Le vol reste actif à Vaux Rouillac, Rouillac et Jurignac et à des niveaux moindres à Authon-Ebéon, Ars, Ecoyeux et Echallat.

Des glomérules ont été observés à Bellevigne, Ségonzac, et dans l'Île de Ré.



Glomérule d'eudémis, Île de Ré
(Crédit photo J. Poulard)

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents types de piégeage.

→ Cicadelle verte

Observations

Des larves de première génération sont observées au vignoble, notamment sur l'Île de Ré.



Seuil indicatif de risque

100 larves pour 100 feuilles.

Il est à noter que la 1^{ère} génération provoque rarement des dégâts significatifs, sauf si le seuil de risque est franchi. Sinon, toute intervention est inutile.

Méthodes alternatives

Les auxiliaires de cultures tels que les chrysopes, punaises, araignées, etc. aident à endiguer les populations de Cicadelles Vertes. La présence de dispositifs végétalisés type haies et l'enherbement sont favorables au développement des auxiliaires.

→ Rappel : Cicadelle de la Flavescence dorée

Le vignoble de Cognac a adopté une nouvelle stratégie de lutte, l'enrayement. Une lutte de précision avec des traitements à la parcelle dans des zones de sécurité d'un périmètre de 500 m autour des parcelles contaminées. Les traitements seront à appliquer uniquement dans les zonages.

Les dates de traitement et les communes concernées par les zonages sont définies et sont en ligne sur le [site de la DRAAF](#). Vous trouverez des renseignements supplémentaires et le nombre de traitements sur le site <https://flavescencecharentes.com/>, ainsi qu'une carte des zonages dans l'espace Cartographie sur le site <https://pro.cognac.fr/>.

Si une de vos parcelles est partiellement concernée par un zonage, le nombre de traitements du zonage (rouge ou jaune) s'applique à l'ensemble de la parcelle. Si les deux couleurs sont présentes, le rouge prédomine.

Le 1^{er} traitement obligatoire doit être positionné du 5 au 12 juin (zonage rouge) et du 5 au 18 juin (zonage jaune).

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- Observations phénologie croissance.
- Observation des témoins non traités et parcelles de référence
- Relevés des pièges sexuels

Retrouvez le Guide de l'Observateur en [cliquant ici](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime/Deux Sèvres, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement, la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Martell, Hennessy, Domaines Boinaud, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".